

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES  
DES ECOLES PUBLIQUES DE VAUCRESSON

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
en date du 15 septembre 2010 à 20 heures 45**

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques de Vaucresson se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 15 septembre 2010, au Centre Culturel de Vaucresson, sur convocation du Conseil d'Administration de l'Association, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 : Point sur la rentrée
- 2 : Les projets de l'association
- 3 : Bilan financier
- 4 : Election au conseil d'administration de l'association.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 20h45 en présence de 29 membres ayant émargé sur la feuille de présence, dont la présidente Corinne Mattei et la secrétaire/trésorière Sylvie Sorant. Le secrétariat de séance est assuré par Sylvie Sorant.

La présidente souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants pour leur présence.

Avant de passer à l'ordre du jour, elle se présente puis fait un bref rappel sur les spécificités de notre association (association de parents d'élèves locale, indépendante et apolitique) et sur son fonctionnement.

L'A.P.E. a pour but de défendre les intérêts des enfants de la maternelle au collège et de veiller à ce qu'ils aient un environnement scolaire agréable et harmonieux. Corinne Mattei rappelle également l'engagement de l'A.P.E. dans toutes les instances concernant les enfants : Conseils d'écoles, Conseils de classe et Conseil d'Administration du Collège, Caisse des Ecoles, Commission des dérogations, Commission menus...

Elle souligne l'intérêt pour les parents d'être adhérents à l'Association afin d'être informés, ou d'obtenir des contacts avec d'autres parents, une aide en cas de difficultés, le décodage des rouages de l'institution scolaire, plus généralement toute information sur les écoles. Elle incite également les nouveaux adhérents à venir nous apporter leurs idées, leurs critiques ou un peu de leur temps, notamment au sein des listes de parents d'élèves présentées dans chaque école.

L'Assemblée Générale se poursuit selon l'ordre du jour.

### **I. Point sur la rentrée**

Globalement, la rentrée s'est bien déroulée sur notre ville.

Chaque responsable d'école présente brièvement son établissement.

#### **Ecole maternelle des Grandes Fermes**

Cette année, l'école accueille 162 enfants, repartis sur 6 classes. Le projet jardinage continu. L'école a reçu le prix des Hauts de Seine pour son école fleurie. Son blog sera bientôt entièrement sécurisé grâce à un accès confidentiel.

Piscine à Toulouse Lautrec pour les MS et GS.

#### **Ecole maternelle des Peupliers**

Cette année, l'école accueille 175 enfants sur 6 classes, soit des classes ayant 29 à 30 enfants ce qui est beaucoup trop.

Une stagiaire CAP Petite Enfance fait sa formation en alternance dans notre école.

Le remplacement de la structure protectrice dans la cour a été budgétisé.

Piscine à Toulouse Lautrec pour les MS et GS.

### **École élémentaire du Coteau**

L'école accueille 232 élèves répartis en 9 classes.

Piscine : pour les élèves de CE1 et CM2 uniquement. Le budget d'assistante de direction a été supprimé.

Des absences d'enseignants ont été notées lors de la rentrée, la situation est entrain de se régulariser.

### **École élémentaire des Peupliers**

L'école accueille 275 élèves répartis en 11 classes.

Un petit regret a été exprimé quant à un certain manque de dynamisme dans le fonctionnement de l'école.

La salle informatique qui devait être opérationnelle à la rentrée connaît encore des difficultés par rapport à son fonctionnement en filaire.

Nous proposerons cette année, grâce au bénéfice de la fête du livre, d'équiper une classe en dictionnaire.

Aucun enseignant en CM2 n'a la capacité d'enseigner l'anglais. A suivre au plus vite.

### **Collège**

Les effectifs sont de 385 élèves

Quelques principes : Transmission des connaissances dans la discipline.

Confiance en l'ensemble du corps professionnel.

Travail en transparence avec les associations de parents d'élèves.

Sérénité des élèves au sein de l'établissement.

De façon unanime, les parents présents ayant des enfants au collège Yves du Manoir se déclarent satisfaits de l'encadrement des élèves ainsi que des aides aux devoirs et des SOS matières.

## **II. Projets de l'association**

- Projet avec la Croix Rouge pour une formation de nos enfants un samedi.
- Projet d'une conférence débat sur les dangers d'internet et notamment des réseaux sociaux.
- Etude sur les fournitures scolaires et projet de groupement de commande de matériel scolaire.
- Développement et dynamisation du site internet de l'association.
- Etude à mener sur notre communication : questions pratiques sur les écoles, questions ponctuelles, questions annuelles, comment donner des informations de toutes les écoles aux parents.

## **III. Bilan financier**

Le bilan financier de l'association est présenté par Sylvie Sorant.

- Les recettes annuelles se montent à 1677,03 euros dont 1070 euros de cotisations des adhérents, 550 euros de subvention communale.
- Les dépenses annuelles se montent à 1 026,26 euros.
- Le solde créditeur pour l'année est donc de 614,77 euros. Le solde créditeur sur le compte courant est de 206,48 euros, le reste étant placé sur notre compte sur livret.
- Des copies du bilan financier ainsi que les commentaires détaillés sont tenus à disposition des adhérents de l'association désireux d'en prendre connaissance.

L'approbation du bilan financier est votée à l'unanimité.

## **IV. Elections au conseil d'administration de l'association**

### **Elections des membres du conseil**

Le conseil d'administration de l'association peut comporter, d'après les statuts, de 6 à 12 postes d'administrateurs élus pour trois ans.

Il comporte actuellement 12 membres élus et 5 membres ayant au minimum un mandat annuel. Cette année, 5 mandats d'administrateur sont arrivés à échéance :

Corinne Mattei et Isabelle Tibi, Marie-Agnès Duhautois, Gaëlle Lorain et Cécile Phalippou.

Les 3 personnes suivantes proposent leur candidature et sollicitent un mandat au Conseil d'Administration :

Corinne Mattei, Christelle Obert et Isabelle Tibi.

Un vote groupé est proposé, aucune objection n'est faite. Les 3 candidates sont élues à l'unanimité pour un mandat d'une durée de 3 ans, soit jusqu'en 2013.

### **Désignation des « têtes de liste APE»**

Les responsables des représentants de l'APE dans chaque école (« têtes de liste ») sont membres de droit du conseil d'administration de l'association pour une durée d'un an.

Caroline Palacci pour le collège,

Malika Kaoua et Gaëlle Lorain pour l'école maternelle des Grandes Fermes

Bérangère Di Pizzo pour l'école élémentaire du Coteau,

Corinne Mattei pour l'école élémentaire des Peupliers sont déjà élues.

Stéphanie Pillaud et Aurélie Willi pour l'école maternelle des Peupliers

Stéphanie Preel pour l'école élémentaire du Coteau ont un mandat annuel.

### **Election du bureau de l'Association**

Un conseil d'administration aura lieu le mercredi 22 Septembre 2010 afin de désigner, parmi les membres du Conseil d'Association, les membres composant le bureau de l'Association, soit le Président, le Vice-président et le Secrétaire - Trésorier.

La séance est levée à 23 heures.

La présidente

La secrétaire

Corinne Mattei

Sylvie Sorant